



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

LE PRÉFET

Marseille, le 14 SEP. 2012

Monsieur le Président,

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur souffre d'un important déficit en terme d'infrastructures ferroviaires. Cela se traduit, notamment, par une congestion croissante des réseaux auto-routiers et ferroviaires aux abords des principales agglomérations. Les dynamiques et les projets de développement de la région PACA, ses habitants, ont besoin, pour l'avenir, de mobilités de qualité.

Afin de répondre au mieux à cet enjeu, il convient de définir les orientations à favoriser pour mettre à niveau les infrastructures de transport de la région, en cohérence avec les besoins de mobilité et les attentes des habitants et des acteurs économiques. C'est dans ce cadre que s'est tenue, à l'automne 2011, la concertation relative au projet de ligne nouvelle et de développement ferroviaire intégré.

Prenant acte des nombreuses réactions et contributions du public, j'ai souhaité que le projet soit remis en ordre, afin de redéfinir les finalités et les priorités du projet en cohérence avec les besoins de mobilité du quotidien et d'amélioration du réseau existant. Réseau ferré de France (RFF) a engagé un travail dans ce sens depuis le comité de pilotage (COPIL) de fin 2011.

Début juillet, le nouveau gouvernement a annoncé la mise en place d'une commission d'évaluation des grands projets d'infrastructures inscrits au projet de schéma national des infrastructures de transport (SNIT), en lien, notamment, avec les besoins socio-économiques et les capacités de financement.

Lors de la réunion du COPIL du 12 juillet dernier, j'ai annoncé que l'État irait à la rencontre des élus pour faire le point sur les problèmes de mobilité dans la région et que je recevrais personnellement les associations ayant pris part au débat afin d'échanger sur cette situation.

Conformément à cette décision, je vous invite à participer à une réunion le :

**mercredi 17 octobre 2012 à 14h30**

à la préfecture de région à Marseille.

- salle Aubrac -

Pour des raisons pratiques d'organisation, je vous suis reconnaissant de limiter la représentation de votre association à une seule personne, et de m'en préciser les nom et qualité.

En l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal line with a small vertical tick mark near the center, followed by a series of loops and a final downward stroke.

**Hugues PARANT**

Monsieur Jacques MOLINARI  
Président du Groupe interdisciplinaire  
de réflexion MARALPIN  
49, avenue Cernuschi  
06500 Menton